



Envoyé en préfecture le 24/03/2023

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Publié le 28/03/2023

ID : 069-200058493-20230322-C\_20230322\_04-BF



## DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

### PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20230322\_04

#### BUDGET ANNEXE « INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES » - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022

Rapporteur : Madame Corinne SUBAÏ, Vice-Présidente (Finances et budgets)

Le 22 mars 2023 à 18 h 00, le Comité du syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 15 mars 2023 s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Fleurieu - 9 rue du Stade à Fleurieu-sur-Saône sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Pour l'examen des délibérations du compte administratif, le Comité a désigné Madame Corinne SUBAÏ comme présidente de séance.

**Quorum :** 35  
**Nombre de délégués en exercice :** 86

#### PRÉSENTS :

**Titulaires :** *Métropole de Lyon* : Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL VIEIRA, Pascal DAVID, Véronique GIROMAGNY, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Anne REVEYRAND, Joëlle SECHAUD, Corinne SUBAÏ. *Communes* : Bruno THUET (Brignais), Didier DUPIED (Chaponost), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sophie BLACHÈRE (Caluire-et-Cuire), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Michel FOURRIER (Chassieu), Patrick JOUBERT (Collonges-au-Mont-d'Or), Alain LEGRAS (Corbas), Agnès GARDON-CHEMAIN (Écully), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Rémy RIBAS (Fontaines-Saint-Martin) Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Jean-Paul VERNAT (Francheville), Noëlle MAGAUD (Genay), François NASARRE (Jonage), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Gilbert SUCHET (Montanay), François JOLLY (Poleymieux-au-Mont-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Eric VATONNE (Rochetaillée-sur-Saône), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mont-d'Or), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Frédéric RAGON (Saint-Genis-Laval), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Pierre BARRELLON (Ste Foy-lès-Lyon), Anne PERRUT (Sathonay-Camp), Jean-Philippe JAL (La Tour-de-Salvagney), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

**Suppléants :** Thierry DILLENSEGER (Vourles) ; Marc DUBIEF (Bron), Karine LUCAS (Couzon-au-Mt-d'Or), Damien PAUME (Dardilly), Ivan SABATIER (La Mulatière).

#### ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Éric PEREZ (Métropole de Lyon),  
Christiane CHARNAY (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon),  
Gilbert-Luc DEVINAZ (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon),  
Quentin BALAYE (Lissieu) donne pouvoir à Germain LYONNET (Quincieux),  
Michel CASTELLANO (Millery) donne pouvoir à Jean-Philippe CHONÉ (Communay),  
Daniel SEGOUFFIN (Vernaison) donne pouvoir à Guy PERRUSSET (St Symphorien d'Ozon).

Secrétaire de séance : Monsieur Michel GIRAUD (Fleurieu sur Saône)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2022-12-22-00004 en date du 22 décembre 2022 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

Vu la délibération n° C-2022-02-02/02 adoptant le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Comité syndical du 2 février 2022 ;

Vu la délibération n° C-2022-03-16/12 adoptant le budget primitif 2022 du budget annexe « Photovoltaïques » lors du Comité syndical du 16 mars 2022 ;

Vu la maquette budgétaire, ci-jointe, présentant le compte administratif 2022 ;

Considérant que l'activité « Photovoltaïque » concerne la production et la vente d'électricité par le syndicat ; il s'agit d'un service public industriel et commercial (SPIC) exploité sous la forme d'une régie sans personnalité juridique et sans autonomie financière, c'est pourquoi les dépenses et les recettes se rapportant au coût du service font l'objet d'une comptabilité distincte retracée dans un budget annexe rattaché comptablement au budget principal du SIGERLy, soumise à l'instruction M4 et assujettie à la TVA.

Considérant que le compte administratif est composé des éléments suivants :

## ARRÊTÉ DES COMPTES

### EXPLOITATION

|  |                     |
|--|---------------------|
| <b>Section d'exploitation – Dépenses</b>                       | <b>105 986,92 €</b> |
| Total des dépenses réelles :                                   | 15 390,92 €         |
| Total des opérations d'ordre :                                 | 90 596,00 €         |
| <br>   |                     |
| Chapitre 011 – Charges à caractère général                     | 7 097,66 €          |
| Chapitre 66 – Charges financières                              | 8 293,26 €          |
| Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections               | 90 596,00 €         |
| <br>   |                     |
| <b>Section d'exploitation – Recettes</b>                       | <b>137 651,17 €</b> |
| Total des opérations réelles :                                 | 120 168,17 €        |
| Total des opérations d'ordre                                   | 17 483,00 €         |
| <br>   |                     |
| Chapitre 70 – Vente produits fabriqués, prestations de service | 120 168,17 €        |
| <br>   |                     |
| Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections               | 17 483,00 €         |

**La section d'exploitation présente un solde positif d'exécution de 31 664,25 €**  
**Auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 2021 de 6 151,67 €**  
**Le solde d'exécution cumulé s'élève donc à +37 815,92 €**

### INVESTISSEMENT

**Section d'Investissement – Dépenses 70 147,45€**  
Total des dépenses réelles 52 664,45 €  
Total des opérations d'ordre 17 483,00 €  
*Restes à réaliser 0,00 €*

Chapitre 16 – Emprunts 52 664,45 €

Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections 17 483,00 €

**Section d'Investissement – Recettes 103 160,06 €**  
Total des recettes réelles 12 564,06 €  
Total des opérations d'ordre 90 596,00 €  
*Restes à réaliser 0,00 €*

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et Réserves 12 564,06 €

Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections 90 596,00 €

**La section d'investissement présente un solde positif d'exécution de 33 012,61 €**  
**Auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 2021 de -12 564,06 €**  
**Le solde d'exécution cumulé s'élève donc à 20 448,55 €**

**Le résultat global s'élève donc à +20 448,55 €.**

Considérant que les résultats définitifs du Compte administratif 2022 et du Compte de gestion 2022 du budget annexe « installations photovoltaïques » sont en parfaite concordance ;

Considérant qu'il est demandé à Monsieur le Président du SIGERLy de bien vouloir sortir quelques instants et que la séance est présidée par Madame Corinne SUBAÏ, vice-présidente déléguée aux Finances ;

*Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Corinne SUBAÏ, Vice-Présidente (Finances et budgets)*

### Le Comité syndical :

**ADOPTE** le compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe « installations photovoltaïques ».

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 49 (132 voix)

Contre : 0

Abstention : 0

(Le Président ne participe pas au vote, sa voix ainsi que son pouvoir sont donc décomptés)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*